

ESPACE INTERNE |

[Infos RH] La campagne Télétravail 2020-2021 est ouverte !

Révision publiée



Publié le 21/04/2020



Vous avez reçu un mail le 20 avril pour déposer votre demande en ligne. Le dépôt ne prendra que quelques minutes. Il vous faudra déposer la photographie de votre espace dédié au télétravail donc pensez à la préparer en amont.

Attention ! le lien reçu est personnel, il ne doit en aucun cas être partagé.

Vous avez jusqu'au 10 mai pour effectuer votre demande. Toutes les demandes hors délai ne pourront être traitées.

Si toutefois, vous n'avez pas reçu le mail pour déposer votre demande, merci d'envoyer un mail à drh-teletravail-contact@univ-lorraine.fr

»

> Visionner la vidéo sur la procédure de dépôt [ICI](#)

> Télécharger le document explicatif [ICI](#)

Cette année, la campagne de dépôt de dossiers est couplée à la campagne d'actualisation des données Agatte. Cette dernière aura lieu du 20 avril au 28 juin. Un mail spécifique vous a été envoyé le 20 avril 2020.

Pour toutes questions, vous pouvez déposer un ticket Helpdesk dans la catégorie :

DRH – RH Pilotage – Télétravail.